Prime AIR BOIS



Jusqu'à 2 800 € d'aide

pour remplacer votre ancien appareil de chauffage au bois

VOTRE POÊLE, INSERT OU FOYER AU BOIS EST ANCIEN ?

La réglementation vous oblige à le remplacer.

La CCEL vous accompagne financièrement dans l'acquisition d'un équipement **plus performant et moins polluant.**

ALTE 69 – Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – Liberté Égalité Fraternité

ADEME – Agence de la transition écologique

Communauté de Communes de l'Est Lyonnais



Prime AIR BOIS

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

Vous habitez l'une des 8 communes de la CCEL et souhaitez remplacer votre appareil de chauffage au bois ?

Votre équipement doit répondre aux critères suivants :

- **Être un foyer ouvert,** quelle que soit sa date d'installation, ou un **poêle à bûches, à granulés ou un insert** installé avant 2005 ;
- **Constituer votre chauffage principal ou d'appoint ;**
- Être remplacé par un appareil **Flamme Verte ;**
- Être installé par un professionnel **RGE Qualibois Air.**

MONTANT DE L'AIDE ET MODALITÉS DE VERSEMENT

Prime forfaitaire de **1000 € à 2800 €** dans la limite de 80 % du montant total des travaux TTC.
Son montant varie selon les ressources du foyer, sur le modèle des plafonds fixés par l'ANAH. Plus le ménage dispose de revenus modestes, plus l'accompagnement est important.

AVANT DE COMMENCER VOS TRAVAUX

Ne signez aucun devis et ne commencez pas les travaux avant d'avoir reçu l'accord écrit de la CCEL.

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'OBTENTION ?

1. Téléchargez le dossier de demande d'aide sur www.ccel.fr ou **scannez le QR code**

2. Faites-vous accompagner
Les conseillers de **l'ALTE 69** vous accompagnent **gratuitement** pour vérifier votre éligibilité, vous conseiller et vous aider à constituer votre dossier.

04 37 48 25 90
www.alte69.org/fr/contact
particuliers@alte69.org

Une action de la CCEL menée dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).
Le dispositif bénéficie du soutien financier de l'État, via l'Agence de la transition écologique (ADEME).

Ne pas jeter sur la voie publique - CCEL 2026 - Conception et mise en page : Pagina Communication - Crédit photos : ©AdobeStock - Imprimerie Ranchon.